ELABORATION DES PREVISIONS D'EFFECTIFS

PAR LE DIRECTEUR D'ECOLE PUBLIQUE

Le directeur est amené à répondre à des demandes de prévisions des effectifs émises par le DASEN au titre de l'année scolaire suivante.

Cette opération ne peut être effectuée que dans la période définie par le DASEN.

Dans le menu « **Ecole** », suite à la demande du DASEN reçue par mèl, le directeur effectue des prévisions d'effectifs pour l'année scolaire suivante à l'aide du menu « **Ecole** »/« **Effectuer des prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire N+1** ».



Principes :

- Tant que la période du directeur d'école n'est pas achevée, le directeur d'école peut réaliser autant de « brouillons » de prévisions d'effectifs de son école qu'il le souhaite.
- La montée pédagogique est réalisée automatiquement, sans aucune intervention du directeur. Elle consiste à faire glisser au niveau supérieur les effectifs d'élèves constatés, c'est-à-dire calculés automatiquement à la date de début de la période du directeur.
- Au vu des ces informations, le directeur peut :
 - Soit corriger la montée pédagogique,
 - Soit corriger les entrées et les sorties,
 - Soit agir sur les 3 lignes.
- La ligne « TOTAL » est calculée automatiquement, dès que le directeur saisit une valeur dans une des cases de ces 3 lignes.

Remarques :

Dans les écoles maternelles et primaires, la case « TPS » de la montée pédagogique automatique est toujours à zéro. Le directeur doit saisir les valeurs correspondantes dans la ligne « Entrées », si besoin.

Dans les écoles élémentaires, la case « CP » de la montée pédagogique automatique est également toujours à zéro. Le directeur doit également saisir les valeurs correspondantes dans la ligne « Entrées », si besoin.

La prévision s'effectue en trois étapes.

Etape 1 : Le directeur saisit les prévisions d'effectifs de son école, en ajustant si besoin la montée pédagogique, et complétant si nécessaire les entrées et les sorties. Puis il enregistre l'état sur lequel il vient de travailler. Le directeur peut réaliser et enregistrer autant d'états « brouillons » qu'il le souhaite.

Etape 2 : Le directeur consulte et édite l'état ou les états « brouillons » de son choix.

Etape 3 : Avant le terme de sa période, le directeur doit valider un des états « brouillons », pour que l'IEN et le DASEN puissent visualiser les prévisions proposées par le directeur.

névisions des effectifs	
Saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1	Etape 1
Ajustement des prévisions des effectifs pour l'année suivante	
Gérer les prévisions des effectifs	Etanes 2 et 3
Consulter, valider ou supprimer un état des prévisions des effectifs	

ETAPE 1 : SAISIE DES PREVISIONS DES EFFECTIFS POUR L'ANNEE N+1

La montée pédagogique est calculée automatiquement. Elle correspond aux **effectifs constatés** (1) à la date du 1^{er} enregistrement de prévisions du directeur.

L'application simule automatiquement la montée pédagogique des élèves : <u>tous les élèves</u> <u>admis définitifs, ayant un INE et répartis</u> dans un niveau d'enseignement sont passés au niveau supérieur.

Remarque très importante :

Le directeur doit saisir et enregistrer ses prévisions pour que la ligne « **Effectifs constatés** » soit commune au directeur, aux IEN et au DASEN.

Le directeur corrige éventuellement les chiffres de la montée pédagogique automatique sur la ligne « **Montée pédagogique (ajustée par le directeur)** » (2).

Puis, il saisit le nombre d'élèves entrants et le nombre d'élèves sortants, exprimés en valeur absolue, pour signifier que de nouveaux élèves sont susceptibles d'arriver ou bien des élèves sont susceptibles de quitter l'école.

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique directeur + les entrées - les sorties.

Dans le cas où le directeur d'école possède plusieurs élèves auxquels on a rattaché le dispositif Ulis, chaque ligne est dédoublée afin d'afficher le nombre d'élèves ayant le dispositif « Ulis » et le nombre d'élèves Hors Ulis.

A partir du moment qu'il existe un regroupement associé au dispositif, le nombre de regroupements Ulis est affiché.

Dans le cas où le directe

Exemple :

- Soit 22 élèves en CP sur la ligne « Montée pédagogique automatique ».
- Le directeur constate que 2 élèves de plus sont susceptibles de fréquenter l'école au CP pour la rentrée prochaine.
- Sur la ligne « Entrées », le directeur saisit la valeur : 2.
- Le TOTAL (directeur) ajoutera automatiquement '2' au nombre d'élèves prévus de la colonne CP.
- A contrario, si le directeur avait saisi « 2 » sur la ligne « Sorties » signifiant ainsi que le CP compterait 2 élèves de moins à la rentrée prochaine, le TOTAL (directeur) aurait été diminué automatiquement de « 2 » dans la colonne considérée.

Le directeur enregistre la prévision d'effectifs à l'aide du bouton « **Enregistrer** » (3).

Si le directeur ne souhaite pas corriger les chiffres de la montée pédagogique automatique, il peut directement enregistrer le tableau. La ligne TOTAL reprendra à l'identique la ligne de la montée pédagogique automatique.

Période de traitement dem	andée par le DASE	EN Du 13/09/	2018 au 14/0	9/2018						
Élèves répartis par ni	veau									
			CY	CLEI			CYCLE II		CYC	ILE III
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre de clas	ses	\$								
Nombre de regroupen	nents ULIS									
Effectifs constatés	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12
(au 13/09/2018)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7
(automatique)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7
(ajustée par le directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL *	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0

<u>Remarque</u> : Le directeur peut réaliser et enregistrer plusieurs prévisions d'effectifs tant que sa période de traitement n'est pas terminée.

Si le directeur n'enregistre pas le tableau, il perdra les saisies réalisées.

ETAPE 2 : CONSULTATION ET EDITION DES PREVISIONS D'EFFECTIFS

Dans le menu « **Gérer les prévisions des effectifs** », le directeur a accès à toutes les prévisions d'effectifs qu'il a pu enregistrer. Ces prévisions sont classées par ordre antéchronologique (1).

(1	l)			
1	Gestion des p	révisions des effectifs		Retour
	Consulter, valider o	u supprimer un état des prévisions des effectif	s	
		Année scolaire des prévisions		Q
Date	de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État d	u 09/12/2013	Du 18/11/2013 au 04/12/2013	archivé	

Après avoir sélectionné un état, le directeur peut visualiser sur l'écran le tableau des prévisions correspondant à cet état, et l'éditer au format Excel en cliquant sur le bouton

Consultation des prévisions des effectifs de l'année 2019-2020

Etat du 01/10/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 27/09/2018 au 31/10/2018

Élèves répartis par niveau

	1		CYC	LEI		2	CYCLE II		CYC	LE III	То	tal
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de clas	ses											8
Nombre de regroupen	nents ULIS											1
Effectifs constatés	Hors ULIS	0	0	Ø	0	41	32	50	39	36	198	200
(au 01/10/2018)	UUS	0	0	0	0	2	2	0	2		11	209
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0.	0	0	41	32	50	39	162	160
(automatique)	ULIS	0	0	0	0	0	2	2	0	2	6	100
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0	0	38	41	32	50	39	200	212
(ajustée par le directeur)	ULIS	0	0	Q	D	0	4	. 4	2	2	12	- 14
Entrées	Hors ULIS	0	0	O	0	0	0	0	0	0	0	
(directeur)	UUS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sorties (directour)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	06	0	0	0	0	0
	UUS	0	0	Ø	D	0	0	0	0	0	0	
TOTAL *	Hors ULIS	0	0	0	0	38	41	32	50	39	200	212
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	4	4	1	2	12	
Entrées	Hors ULIS	18	35				- 10		-			-
(IEN)	UUS	18		*1	1.8	- 10	8	81	-	1 2		
Sorties	Hors ULIS		-		14	40	-	1	-	\$ 8	Q	
(IEN)	UUS	14	34	-	5a		2	6	1.	45	2	
TOTAL *	Hors ULIS	14	1.2	22	14	20	-			8	ц. С	
(IEN)	ULIS	12	17					-	0			- 20
Entrées	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	D	0	
(DASEN)	UUS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	Hors ULIS	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0
(DASEN)	UUS	0	0	0	0	0	0		0	0	0	
TOTAL *	Hors ULIS	0	0	0	0	38	41	32	50	39	200	212
(DASEN)	ULIS	0	0	0	0	0	4	4	2	2	12	-14

			EYE	IE I		in the second	CYCLE II		CYEI	LE III	To	tal
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		1.000
Nombre de cia	SSEI5										1	B
Nombre de regrouper			8 11/2 11/		61 M21						S	1
Effectifs constatés (au	Hors UUS	0	0	0	0	41	32	50	39	36	198	1
01/10/2018)	ULIS	0	0	0	0	2	2	0	2	5	11	209
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0	0	0	41	32	50	39	162	
(automatique)	ULIS	0	0	0	0	0	2	2	0	2	6	168
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0	0	38	41	32	50	39	200	
(ajustée par le directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	4	4	2	2	12	212
	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Entrees (directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
and the second se	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
sorties (directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL & Informationed	Hors ULIS	0	0	0	0	38	41	32	50	39	200	
totate (unectear)	ULIS	0	0	0	0	0	4	4	2	2	12	212

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

± 95

Un clic sur le bouton « Valider » (1) permet au directeur de répondre à la demande de validation faite par le DASEN.

La validation d'un état doit être **obligatoirement** faite par le directeur avant le terme de sa période.

Par la validation, le directeur indique à l'IEN qu'il a terminé son travail de prévisions et qu'il valide les informations communiquées.

En outre, cette validation permettra à l'IEN de pouvoir procéder à un recadrage collectif s'il ne souhaite pas apporter de modification.

Remarque importante :

L'état validé par le directeur d'école sera automatiquement archivé au terme de sa période et apparaîtra sur l'écran de l'IEN « **Elaborer les prévisions des effectifs de l'année suivante** » avec la colonne « Validée par le directeur » qui mentionnera « Oui ».

En cas de non saisie par le directeur, la mention sera « Non » et la ligne école comportera des « - ».

En cas de non validation par le directeur, la mention sera « Non » et la ligne école comportera des valeurs que le directeur n'aura pas validées.

🏦 Gestion des p	prévisions des effectifs				Retour
Consulter, valider	ou supprimer un état de prévisions des effect	ifs			
	Année scolaire des prévisions				٩
Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut			-
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	non validé	valider	(1)	
Etat du 07/10/2016	Du 07/10/2016.au 09/10/2016	validě		· · /	

En cliquant sur le bouton « **Valider ces prévisions** » (2), le directeur confirme la **prévision des effectifs** effectuée à la demande du DASEN.

Le directeur d'école peut éditer au format tableur le tableau correspondant (3).

	Ête	s-vous sûr d	e vouloir v	alider ces p	révisions ?	🖌 Vali	der ces prévis	sions 🗙 A	nnuler			
tat du 13/09/201	8											
ode de traitement dem	andée par le DASE	N Du 13/09	/2018 au 14	4/09/2018								
èves répartis par piv	eau											
eves reparets par inv			CYC	IFI		1-	CYCLEII		CYC	EIII	те	tal
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de class	ses				1007	372					3	3
Nombre de regroupem	ents ULIS											1
Effectifs constatés	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59	
(au 13/09/2018)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59
lontée pédagogique	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47	
(automatique)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4/
lontée pédagogique	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	-
justée par le directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
Entrées	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140
Sorties	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(directeur)	10000000											
(directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties

🏦 Gestion des p	prévisions des effectifs		Retour
Consulter, valider	ou supprimer un état de prévisions des effectif	5	
	Année scolaire des prévisions 2017-2018		٩
Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	validé	<u> </u>

En cliquant sur le menu « **Gérer les prévisions des effectifs** », le directeur visualise l'écran suivant qui présente tous les états de prévisions réalisés par ses soins.

1	Gestion des prévisions des effectifs Consulter, valider ou supprimer un état des prévisions des effect	ifs	Retour
	Année scolaire des prévisions		٩
Date État de	le l'état des prévisions Période de traitement demandée par le DASEN	Statut archivé	

Le directeur choisit l'année scolaire au cours de laquelle ont été réalisées les prévisions.

A chaque état est associé une date de réalisation de l'état – une période de traitement – un statut.

Un état peut avoir les statuts suivants :

- Non validé : le directeur n'a pas encore cliqué sur « Valider ». Au terme de la campagne de prévisions, le directeur ne pourra pas visualiser les recadrages faits par l'IEN et le DASEN.
- **Validé** : le directeur a cliqué sur « **Valider** ». Au terme de sa période, l'état validé pourra être archivé automatiquement.
- **Archivé** : cet état apparaît suite à 2 actions.
 - L'état validé par le directeur passe automatiquement au terme de la période du directeur, à l'état archivé. Le tableau de prévisions du directeur est visible par l'IEN dans le menu « Consulter les archives des prévisions des effectifs ».
 - Au terme de la période du DASEN, le DASEN a autorisé le directeur à visualiser l'état 'officiel' de prévisions pour l'école (l'opération d'archivage réalisé par le DASEN consiste à signifier au directeur l'état de prévisions que le DASEN retiendra pour cette école). Cet état préalablement validé par le directeur et archivé automatiquement aura été recadré et validé par le DASEN après avoir été recadré et validé par l'IEN. Le tableau des prévisions de l'école comporte les lignes du directeur, les lignes de l'IEN et les lignes du DASEN.

Consultation d'une prévision d'effectifs

En cliquant sur un lien (1), le directeur a la possibilité de visualiser l'état de son choix.

Le directeur peut consulter autant de prévisions que de « brouillons » réalisés.

Au terme de sa période de traitement, il peut également consulter une prévision dans l'état « archivé » suite à l'archivage automatique du dernier état validé par ses soins. Le tableau de prévisions ne comportera que les lignes du directeur.

Au terme de la campagne de prévisions, si le DASEN a autorisé le directeur à consulter les prévisions « officielles », le directeur constate que l'état archivé décrit ci-dessus s'est enrichi des lignes recadrées par l'IEN et des lignes recadrées par le DASEN.

La ligne Total (DASEN) indique les prévisions définitives que le DASEN retiendra pour l'école.

Suppression d'une prévision d'effectifs

Tant que la date de fin de traitement par le directeur n'est pas atteinte, le directeur a la possibilité de supprimer l'état validé ou non en cliquant sur la corbeille (2).

prévisions des effectifs ou supprimer un état de prévisions des effecti	fs		Retour
Année scolaire des prévisions			٩
Période de traitement demandée par le DASEN	Statut		
Du 07/10/2016 au 09/10/2016	non validé	valider	â
Du 07/10/2016 to 00/10/2016	Aplidó		
	prévisions des effectifs ou supprimer un état de prévisions des effecti Année scolaire des prévisions 2017-2018 Période de traitement demandée par le DASEN Du 07/10/2016 au 09/10/2016	Période de traitement demandée par le DASEN Statut Du 07/10/2016 au 09/10/2016 non validé	prévisions des effectifs ou supprimer un état de prévisions des effectifs 2017-2018 2017-2018 Période de traitement demandée par le DASEN Statut Du 07/10/2016 au 09/10/2016 non validé

Un écran de confirmation (similaire à celui de la validation) s'affiche.

Remarque :

Il est recommandé, au terme de la campagne des prévisions, de supprimer les états intermédiaires pour ne conserver que l'état archivé autorisé à la consultation par le DASEN. Cet état pourra servir de référence pour la prochaine campagne de prévisions.

Cependant, si le DASEN n'autorise pas la consultation de l'état définitif des prévisions, il est conseillé au directeur de conserver l'état archivé automatiquement qui ne comprend que les lignes du directeur, afin de servir de référence pour la prochaine campagne de prévisions.

(2)